Toujours plus avec **Rescue18** ! Pas 1, pas 8, mais bien **18** informations importantes à savoir sur les risques d'incendies domestiques et les **DAAF** plus communément appelés **« détecteurs de fumées**. »

NDLR** : article réalisé en collaboration avec **Pierre BILLARD

1

« Le Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée (DAAF), généralement appelé « *détecteur de fumée* », est un appareil qui détecte les fumées et émet un signal sonore suffisamment fort (85 dB) pour réveiller une personne endormie »…

A une condition tout de même : qu'il fonctionne correctement !

2

Un incendie domestique se déclare en France toutes les 2 minutes.

3

Un français sur trois sera touché par un incendie au cours de sa vie.

4

La température dans une pièce en feu peut très facilement atteindre 600°C en moins de 3 minutes.

5

Jusqu'à 500 morts et 10 000 blessés par an, dont 53% des personnes concernées ne se trouvaient pas dans la pièce où le feu s'est déclaré.

6

80% des décès sont causés par l'asphyxie due aux fumées et non aux flammes.

Le Feu – partie 5 : La toxicité aiguë des fumées d'incendie

7

70% des incendies mortels se produisent la nuit.

8

Seconde cause de mortalité chez les moins de 5 ans.

9

Hey Jamy, réveille Marcel et explique nous comment ça fonctionne un DAAF !

10

Depuis le 8 mars 2015, en application de la loi Morange du 9 mars 2010 et des textes qui lui sont associés, **il y a obligation d'installer au moins un détecteur normalisé dans chaque logement** : marque CE et EN 14604.

11

Cette **obligation d'installation en incombe au propriétaire**. Dans le cas d'un logement loué qui serait dépourvu d'un tel dispositif, la loi prévoit que **le locataire est en droit d'en assurer l'achat et l'installation, puis d'exiger le remboursement des frais occasionnés** auprès du propriétaire. Au moment de la restitution du logement, le propriétaire doit s'assurer du bon fonctionnement du DAAF avant la remise en location du logement vacant.

12

Admettons qu'un seul détecteur, c'est quand même mieux que rien, mais si on creuse un peu le sujet, pas certain qu'un détecteur situé dans le salon permettrait de réveiller votre enfant qui dort paisiblement dans sa chambre pendant que son réveil connecté/smartlife/healthcare/bluetooth/slipfit/ultratech/ultratout, branché en permanence, commence à prendre feu suite à une surchauffe…

Plus vous installez de DAAF, plus tôt vous et votre famille serez alertés du danger, et plus vous aurez de chance de pouvoir vous mettre à l'abri. C'est pour cela que l'idéal est d'installer un détecteur par pièce, en **adaptant la technologie de détection** (détecteur de fumées, de chaleur, de monoxyde de carbone…).

Enfin, **privilégiez des détecteurs connectés entre eux** ! Un départ de feu dans votre garage, détecté très rapidement par un DAAF s'y trouvant, ferait sonner le détecteur positionné dans votre chambre à l'autre bout de la maison…

13

Nous vous recommandons chaudement de préférer plutôt **des DAAF avec une durée de vie de 10 ans**. Pourquoi ? On ne s'embête pas à changer la pile ! Celle-ci formant un bloc avec le détecteur, au bout des 10 ans de vie, ceux-ci n'étant plus garantis, il vous suffit de changer l'ensemble. Inscrivez visiblement au stylo indélébile la date butoir directement sur l'appareil et il n'y a plus qu'à le tester très régulièrement !

Mais surtout il est facile de trouver des packs qui vous permettent d'obtenir un prix de revient par détecteur très intéressant !

Si on se lance dans un petit « calcul pour les nuls », avec l'exemple d'un pack de 6 détecteurs interconnectés sans fil, à environ 160€, on aura donc : 160 € / 10 ans = **environ 16€ par an pour 6 détecteurs…**

14

Tous les dispositifs de détection de fumée sont dotés d'un bouton test qui permet de vérifier son bon fonctionnement tant sonore que visuel. Le DAAF doit clignoter en rouge de manière régulière et **la pile doit être changée régulièrement**, en

fonction de la garantie de cette dernière lors de son achat (1 an, 5 ans, 10 ans). Un signal sonore différent de l'alarme en cas d'incendie doit vous avertir quand la pile est à changer le plus rapidement possible. La grille du détecteur de fumée ne doit pas être obstruée par de la poussière ambiante. Procédez régulièrement à un dépoussiérage méticuleux de l'appareil. Son efficacité n'en sera que meilleure si la grille de détection est parfaitement propre !

15

« Un propriétaire a été condamné par la justice après la mort d'un de ses locataires après un incendie provoqué dans un logement où il n'avait pas installé de détecteur de fumée ».

« 6 mois de prison avec sursis, 3000 euros d'amende et 25.000 euros de dommages et intérêts ».

« Ne pas installer un détecteur de fumée peut vous coûter très cher »

« Incendie mortel à Tzoundzou : le propriétaire et l'Agence de l'Île condamnés »

« d*eux ans de prison avec sursis et 40 000€ d'amende, plus d'importants dommages et intérêts. La peine prononcée par le tribunal suite à cet incendie qui a fait deux morts va dans le sens de la loi qui rend responsable un propriétaire en cas d'absence de détecteur de fumée »*

16

22 janvier 2020 : *« 15€ pour sauver 4 vies »*

« un feu naissant intéressant un compteur électrique situé au sous-sol du pavillon a généré beaucoup de fumée. Avertis par le détecteur de fumée (DAAF) situé dans le garage, la famille accompagnée de leur chien, a évacué rapidement les lieux avant l'arrivée des secours. »

http://www.sdis78.fr/les-interventions/40-feu/2023-intervention-15-pour-sauver-4-vies

17

07 octobre 2021 : *« Deux enfants de 5 et 7 ans meurent dans l'incendie d'un appartement »*

https://www.leprogres.fr/faits-divers-justice/2021/10/07/deux-enfants-meurent-dans-l-incendie-d-un-appartement?s=09

Aucune mention dans l'article ci-dessus de la présence de détecteur de fumée au sein de l'appartement…

18

VISITEZ LA PAGE PREVENTION DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE

Sources et crédits : Procelec (illustration titre) / Vidéos : FNSPF / BSPP-BCOM / C'est pas Sorcier / DGSCGC / http://www.ensemblecontrelefeu.fr/news/infograp / www.prevention-incendie.gouv.fr / Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) / SDIS37 /

Article proposé par **Pierre BILLARD**

La Team **Rescue18** le remercie pour cette collaboration



Author: Alain Bailloux

Co-fondateur et Président Rescue 18. Officier sapeur-pompier. Ex-BSPP (chef CIS). Auteur de livres et romans, histoire et jargon des sapeurs-pompiers.